MANIFESTE

AU

PEUPLE CANADIEN

PAR LE

GOUVERNEMENT DE COALITION

Le 18 octobre dernier, le jour de la formation du nouveau Gouvernement National, ou de Coalition, Sir Robert Borden, premier ministre, adressa au peuple canadien l'important manifeste suivant:

"Le présent Gouvernement National, ou de Coalition, a été formé afin que soient représentés tous les éléments de la population qui désirent continuer le but et les efforts du Canada dans la guerre. Le ministère comprend des représentants des deux partis politiques; le Gouvernement a aussi l'intention d'établir un Ministère du Travail, d'après les mêmes principles que le Ministère de l'Agriculture. Convaincus de la nécessité urgente de mettre de côté toute considération secondaire, d'oublier toutes les dissensions des partis politiques et de serrer les rangs, à ce moment solennel et critique de notre histoire, les membres du Gouvernement National se sont ligués pour remplir le devoir sacré de défendre les intérêts du pays.

"Notre programme politique se rapportera surtout à la poursuite de la guerre, à la considération et à la solution des problèmes qui surgiront alors, ou après la conclusion de la paix. Ces problèmes sont les suivants:

"(1) Poursuivre vigoureusement la guerre; maintenir les efforts du Canada et envoyer les renforts nécessaires; mettre immédiatement en force la Loi du Service Militaire; coopérer le plus vigoureusement possible avec la Grande-Bretagne et toutes les colonies britanniques dans tout ce qui concerne la guerre actuelle.

"(2) Réformer le Service Civil, afin d'appliquer au Service Extérieur le principe actuel du Service Intérieur et d'abolir le

LP
F5012
1917
C755

patronage; nommer aux emplois du Service Public d'après les seuls mérites des candidats. M. le Premier Ministre a déjà demandé à la Commission du Service Civil de préparer un rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour atteindre ce but. Les règlements qui seront passés à cet effet, seront basés sur ceux qui existent déjà; c'est dire que les soldats, au retour de la guerre, seront choisis de préférence pour les emplois du Service Civil, s'ils ont les capacités nécessaires.

" (3) Accorder la franchise électorale aux femmes, moyennant certaines conditions; permettre aux femmes mariées de déterminer leur nationalité et de se faire naturaliser, même si elles sont sous puissance maritale.

" (4) Taxer adéquatement les profits de guerre et augmenter les taxes sur les revenus, autant que l'exigera la continuation de la guerre.

" (5) Encourager fortement l'Immigration et la Colonisation par des lois généreuses et progressives; favoriser la culture intensive et le développement des ressources de l'agriculture.

" (6) Organiser le service de la démobilisation, les soins aux soldats après la guerre et l'enseignement de métiers nouveaux; aider aux soldats qui désireront s'établir sur le sol canadien; payer des pensions raisonnables aux invalides ou aux personnes qui dépendaient des soldats morts au champ de bataille.

" (7) Développer les facilités des compagnies de transport; économiser en faisant coopérer les différents systèmes de chemins de fer, de manière à empêcher la construction de voies non nécessaires; développer le plus vigoureusement et le plus utilement les facilités des chemins de fer déjà existants; encourager le développement de l'industrie de la construction navale et l'établissement de lignes de steamers sur les deux océans et sur les Grands-Lacs; coopérer avec les législatures Provinciales pour améliorer les routes publiques; établir, s'il est possible, un service d'aviation, pour fins nationales importantes.

" (8) Diminuer les dépenses publiques; empêcher les gaspillages et encourager l'esprit d'économie.

" (9) Empêcher les profits excessifs, les accaparements et les monopoles, afin de diminuer les prix et la cherté des nécessités de la vie.

" (10) Encourager la coopération parmi les agriculteurs, afin de diminuer le coût de la production; de cette manière, les prix courants payés au producteur seront plus en rapport avec ceux que paye le consommateur.

" (11) Développer le plus possible les différentes ressources du Canada; les conserver et les utiliser, par tous les moyens possibles, et pour le plus grand avantage du peuple, avec la coopération et l'aide du Gouvernement.

" (12) Prendre en considération les besoins des populations industrielles; maintenir les bonnes relations entre patrons et employés; voir à ce que les ouvriers travaillent au milieu de conditions confortables et hygiéniques.

Le Gouvernement s'efforcera aussi à amener les populations de l'Est et de l'Ouest à mieux se comprendre, afin que nous tous, qui sommes héritiers d'un si beau patrimoine, nous soyons animés d'un même esprit national.

Pour pouvoir mettre à exécution ces divers projets, le Gouvernement a adopté les méthodes suivantes:

" (1) Il a établi un nouveau portefeuille, celui de l'Immigration et de la Colonisation.

" (2) Pour continuer effectivement la guerre, le Gouvernement nommera une Commission permanente du Cabinet.

" (3) Il nommera aussi une autre Commission permanente du Cabinet, pour étudier et mener à bonne fin tous les projets ci-dessus mentionnés.

Publié par la "Union Government Publicity Bureau," 47, rue Slater, Ottawa, Ont.

Imprimé par la Gazette Printing Co., Limited, Montréal.